

BTS Assistance Technique d'Ingénieur(e) (ATI)



Référence

CIND-04

Durée, rythme

1350 heures sur 2 ans -
Alternance 2 semaines en entreprise et 2 semaines en centre de formation

Diplôme / certification / attestation

BTS

Délai d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Dossier de candidature à compléter en ligne
entretien collectif et/ou individuel

Prérequis

Etre titulaire du :
Bac S (Sciences de l'ingénieur)
Bac STI 2D
Bac Pro industriel : MEI, EIE, TU, TO, TCI...
et/ou d'une certification professionnelle (titre professionnelle/CQP) de niveau 4 en lien avec le secteur

Aptitudes requises

Rigueur, méthode,
ingéniosité, collaboration

Le titulaire du BTS Assistance Technique d'Ingénieur peut exercer un large éventail d'activités. Dans le domaine des études, il sait actualiser une documentation, mettre à jour une base de données, rédiger un cahier des charges, concevoir ou modifier une solution technique... En organisation de projets, il est à même de préparer les réunions, d'en produire la synthèse et de diffuser l'information. En recherche et développement, il peut assurer la mise en place d'expériences de laboratoire et la réalisation d'essais et de mesures, rédiger des comptes rendus d'expérimentations et participer à la veille technologique de l'entreprise.

OBJECTIFS

Préparer le travail de l'Ingénieur dans les domaines scientifiques, techniques, commerciaux et relationnels
Concevoir, modifier ou améliorer des solutions techniques en bureau d'études / fabrication (cahiers des charges / planning de production...)
Mettre en place une gestion de maintenance et un suivi des équipements
Participer à la conduite d'une politique de qualité, de sécurité et d'environnement de l'entreprise
Pratiquer des expérimentations (mesures, analyses) sur les moyens de production
Animer un groupe de travail ou un groupe de projet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Travaux dirigés, Travaux pratiques sur équipements professionnels, Accès plateforme d'e-learning (easi), Pédagogie par projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être de plusieurs types et individuelles ou collective
QCM - Étude de cas - Dossier - Présentation orale - Travaux pratiques - Mise en situation reconstituée

MOYENS HUMAINS

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

VALEUR AJOUTÉE

Tous nos formateurs ont une expérience significative dans l'industrie, ils assurent une veille technologique permanente. Nos plateaux techniques sont équipés de matériels industriels récents et de systèmes pédagogiques innovants.

MODALITÉS DE VALIDATION

Les candidats•es sont présentés•ées aux épreuves générales et techniques du BTS ATI Assistance Technique d'Ingénieur. Epreuve•s ponctuelle•s

Diplôme de niveau 5 (BAC+2)

Code RNCP* : [37561](#)

Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2028

La certification est composée de 5 blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

BLOC 1 - Conception des spécifications générales d'un système pluritechnologique

BLOC 2 - Vérifications des performances mécaniques et électriques d'un système pluritechnologique

BLOC 3 - Réalisation d'un dossier technique d'assistance d'ingénieur en entreprise

BLOC 4 - Réalisation d'activités d'assistance technique

BLOC 5- Mise en œuvre de mesures et/ou contrôles à caractère industriel

La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

*Répertoire National de la Certification Professionnelle

ACCESSIBILITÉ

Tous nos locaux sont handi-accessibles. N'hésitez pas à contacter nos [référentes handicap](#) pour faire part de vos besoins

PROGRAMME

Socle de compétences industrielles minimales

Comportements professionnels
Communication écrite et orale
Calculs professionnels
Gestes et postures
Sensibilisation à la sécurité Easi
Sensibilisation aux risques professionnels
Sensibilisation à l'auto-contrôle et au 5S
Fonctionnement et environnement d'une entreprise

Enseignement Professionnel

Construction Mécanique
Construction Electrique
Automatismes, Informatique Industrielle
Etude des Systèmes Techniques
Organisation Industrielle

Enseignement Général

Culture Générale et expression
Langue Vivante Etrangère
Mathématiques
Sciences Physiques
Bureautique et Outils de Communication
Economie et Gestion de l'Entreprise



INDICATEURS DE RÉSULTATS

calculés sur la période

2025 - 2025

Nombre d'apprenants

2

Passerelles et poursuite d'études

Licence Sciences pour l'ingénieur
École d'ingénieur

Lieu(x) de formation

Brive

Tarif HT inter

- Le coût de formation n'est pas à la charge de l'apprenti.
- Pour les entreprises, le coût est pris en charge selon les coûts publiés par [France compétences](#).
- A partir du 1er juillet 2025, la Loi de Finances 2025 prévoit le principe, selon des modalités prévues par décret en Conseil d'État, d'une participation obligatoire des employeurs pour les niveaux 6 et 7 (BAC+3 et plus) de 750 € par contrat.

Consulter le tableau des coûts de formation et prise en charge OPCO

À NOTER : pour certaines formations de niveau 7 (Ingénieur, Bac+5), une contribution financière est demandée aux entreprises.



Pôle Formation UIMM
Site de Brive
11 rue André Fabry
19100 Brive-la-Gaillarde
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr

